

**DECRET N° 2012- 419 DU 06 NOVEMBRE 2012**

portant approbation des états financiers du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi - Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012 -191 du 03 juillet 2012 fixant la structure -type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2009-052 du 02 mars 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires ;
- Vu** le décret n°2008 -111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°89-299 du 28 juillet 1989 portant approbation des Statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires et du Ministre de l'Economie et des Finances.
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 août 2012.

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Sont approuvés, les états financiers du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

**Article 2.**- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2012

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Dr. BONI YAYI.**

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

**Jonas GBIAN**

Le Ministre Délégué auprès du Président  
de la République Chargé de l'Economie  
Maritime, des Transports Maritimes et des  
Infrastructures Portuaires,

**Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**

**Ampliations** :- PR 6, - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPPDDS 4 MEF 4 - MDCEMTMIP/PR 4 - AUTRES  
MINISTERES 24 - SGG 4, - DGAE-DGCPE 2 - DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB- DGCST - INSAE-IGE 3 - BCP-  
CMS-IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 02 - CENAGREF 2 - JO 1.